UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

1950-1951 — N° 102

Les Tests de Projection de la Personnalité dans la Sélection du Personnel de la Marine

THÈSE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

DIPLOME D'ÉTAT

présentée et soutenue publiquement le Lundi 16 Juillet 1951

PAR

JACQUES CUDENNEC

Elève de l'Ecole Principale du Service de Santé de la Marine et des Colonies
Diplômé de Biologie et Medecine Aéronautique
Diplômé de Biologie Appliquee à l'Education Physique et au Sports

Né à AUDIERNE (Finistère), le 7 Juillet 1925

Examinateurs de la Thèse

PERRENS, Professeur	*Président*
DELMAS-MARSALET Professeur	*Juges*
BROUSTET, Professeur	*Juges*
LENG-LÉVY, Professeur Agrégé.	*Juges*

BORDEAUX
IMPRIMERIE RENÉ SAMIE
21-23, rue Teulère

1951

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

1950-1951 — N° 102

Les Tests de Projection de la Personnalité dans la Sélection du Personnel de la Marine

THÈSE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

DIPLOME D'ÉTAT

présentée et soutenue publiquement le Lundi 16 Juillet 1951

PAR

JACQUES CUDENNEC

Elève de l'Ecole Principale du Service de Santé de la Marine et des Colonies
Diplômé de Biologie et Medecine Aéronautique
Diplômé de Biologie Appliquee à l'Education Physique et au Sports

Né à AUDIERNE (Finistère), le 7 Juillet 1925

Examinateurs de la Thèse

PERRENS, Professeur ..... *Président*
DELMAS-MARSALET Professeur
BROUSTET, Professeur ..... *Juges*
LENG-LÉVY, Professeur Agrégé.

BORDEAUX
IMPRIMERIE RENÉ SAMIE
21-23, rue Teulère

1951

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE BORDEAUX

DOYEN HONORAIRE : M. DUPÉRIÉ.
DOYEN : M. PORTMANN. — **ASSESSEUR** : M. CHELLE.

PROFESSEURS HONORAIRES :

MM. A. MANDOUL, PETGES, GUYOT, ANDÉRODIAS, ROCHER, LANDE, DUVERGEY, CARLES, LEURET, PÉRY, LABAT, CHARRIER, DUBREUIL, MACHEBŒUF

PROFESSEURS :

	MM.
Clinique médicale	DUPÉRIÉ.
id.	CREYX.
Clinique chirurgicale	PAPIN.
id.	MASSÉ.
Clinique d'accouchements	RIVIÈRE.
Clinique gynécologique	MAGENDIE.
Anatomie pathologique et microscopie clinique	DE GRAILLY.
Anatomie	VILLEMIN.
Anatomie générale et histologie	MAYER.
Hygiène et clinique de la tuberculose.	PIÉCHAUD.
Médecine légale et Médecine du travail	DERVILLÉE.
Electroradiologie et clinique d'électricité médicale	REBOUL.
Chimie	CHELLE.
Matière médicale	GOLSE.
Pharmacie	VITTE.
Physiologie	FABRE.
Clinique médicale des maladies des enfants	FONTAN.
Zoologie et parasitologie	SIGALAS.

	MM.
Médecine expérimentale	AUBERTIN.
Clinique ophtalmologique	BEAUVIEUX.
Clinique chirurgicale infantile et orthopédie	LOUBAT.
Clinique des maladies infectieuses	N.....
Chimie biologique et médicale	TAYEAU
Physique médicale et pharmaceutique	PIFFAULT.
Médecine coloniale et Clinique des maladies exotiques	BONNIN.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	JOULIA.
Clinique des maladies des voies urinaires	DARGET.
Clinique des maladies nerveuses et mentales	DELMAS-MARSALET
Clinique d'oto-rhino-laryngologie	PORTMANN.
Toxicologie et hygiène appliquée	CASTAGNOU.
Clinique odonto-stomatologique	DUBECQ
Botanique et cryptogamie	GIRARD.
Thérapeutique	BROUSTET

PROFESSEUR A TITRE PERSONNEL : M. MESNARD (Pharmacie)

PROFESSEURS SANS CHAIRE :

MM. PERRENS (Maladies mentales), DUFOUR (Anatomie), BLANQUET (Physique pharmaceutique).

MAITRES DE CONFÉRENCES AGRÉGÉS :

	MM.
Parasitologie	PAUTRIZEL.
Physiologie	Mlle ROUGIER.
Bactériologie	MOUSTARDIER.

	MM.
Pharmacie (1re Section)	R. GOLSE.
Pharmacie (2e Section)	MASQUELIER
Pharmacie (3e Section)	CAZAUX.

AGRÉGÉS EN EXERCICE :

	MM.
Médecine générale	SARIC.
id.	DUBARRY.
id.	F.-J. TRAISSAC.
id.	BERGOUIGNAN.
id.	LENG-LÉVY.
Chirurgie générale	POUYANNE.
id.	LAUMONIER.
id.	CHAVANNAZ.
Obstétrique	MAHON.
id.	CHASTRUSSE.

	MM.
Ophtalmologie	BESSIÈRE.
Oto-rhino-laryngologie	DESPONS.
Dermatologie et syphiligraphie	LE COULANT.
Histologie	N.....
Pédiatrie et puériculture	VERGER.
Médecine légale et médecine du trafail	L'ÉPÉE.
Electro-radiologie	LACHAPÈLE.
Odonto-stomatologie	MARONNEAUD
Urologie	LANGE.

COURS COMPLÉMENTAIRES :

	MM.
Médecine opératoire	DUFOUR.
Accouchements	MAHON.
Puériculture	PERY
Législation pharmaceutique	POPLAWSKI.
id.	COUSTOU.
Anatomie	RIGAUD.
Chimie générale et analytique	BABIN.
Cryptogamie	LAUBIE.

	MM.
Pharmacie galénique	MESNARD.
Organographie et physiologie végétale	TEMPÈRE.
Chimie biologique	NEUZIL.
Pathologie chirurgicale	LAUMONIER.
id.	VILLAR.
Zoologie pharmaceutique	BAILANGER.
Hydrologie pharmaceutique	CAZAUX.

Le Secrétaire de la Faculté : ROUGERIE.

Par délibération du 5 août 1879, la Faculté a arrêté que les opinions émises dans les Thèses qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle entend ne leur donner ni approbation ni improbation.

R. UNIV. BIBLIOTHEEK LEIDEN

A LA MÉMOIRE DE MON PÈRE
LE DOCTEUR MATHIEU CUDENNEC

Qui fut pour moi le guide le plus sûr en matière de médecine. Que son existence et sa conscience professionnelle soient pour moi le meilleur exemple.

A MA MÈRE

A MON FRÈRE

A MES AMIS ET MES CAMARADES

A Monsieur le Médecin-Général GALIACY

Directeur de l'Ecole Principale du Service de Santé
de la Marine et des Colonies
Commandeur de la Légion d'honneur
Croix de guerre
Médaille de la Résistance

A Monsieur le Médecin en Chef SIMON

Sous-Directeur de l'Ecole Principale du Service de Santé
de la Marine et des Colonies
Médecin des Hôpitaux de la Marine
Officier de la Légion d'honneur
Officier d'Académie
Médaille d'Argent de l'Education Physique

A NOS PROFESSEURS
DE L'ÉCOLE DE SANTÉ NAVALE

A Monsieur le Médecin en chef de 2e classe PROVOST

Médecin Chef des Services de Sélection
Orientation de la Marine
Chevalier de la Légion d'Honneur
Spécialiste des Hôpitaux maritimes

Qui nous a si aimablement accueilli et aidé dans notre travail. Nous l'en remercions.

A Monsieur le Capitaine de Frégate J. RECHER

Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaille de la Résistance

En témoignage de la respectueuse admiration que nous éprouvons pour le Marin et pour le Psychologue.

A NOS JUGES

MONSIEUR LE PROFESSEUR DELMAS-MARSALET

Professeur de Clinique des Maladies nerveuses et mentales
Médecin des Hôpitaux
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de guerre
Officier de l'Instruction publique

MONSIEUR LE PROFESSEUR BROUSTET

Professeur de Thérapeutique
Médecin des Hôpitaux
Officier de l'Instruction publique

MONSIEUR LE PROFESSEUR AGRÉGÉ J. LENG-LÉVY

Médecin des Hôpitaux
Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaille d'Or des Hôpitaux
Croix de guerre
Officier de l'Ordre de la Libération
King's Medal for courage in the cause of Freedom

A NOTRE PRÉSIDENT DE THÈSE

Monsieur le Professeur Ch. PERRENS

Médecin Chef de la Maison de Santé de Château-Picon
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de guerre
Officier de l'Instruction publique

Qui a bien voulu nous faire le grand honneur de présider cette thèse. Puisse-t-elle constituer un modeste témoignage de notre gratitude.

AVANT PROPOS

L'idée de ce travail nous est venue au cours d'un stage que nous avons fait durant l'été 1950, dans le Service de Sélection-Orientation Professionnelle du Centre de Formation Maritime de Pont-Réan. Nous avons été frappé, en effet, par l'extrême facilité avec laquelle on pouvait, à l'aide d'une batterie d'épreuves, mettre à nu, à des degrés variables cependant, les grandes lignes du caractère.

Nous avons pensé qu'il serait intéressant de réunir dans une même étude les principes et les méthodes des quatre grandes épreuves utilisées dans ce but par le Service S.O.P. de la Marine ; ce sont :

— Le psychodiagnostic de RORSCHACH ;

— Le T.A.T. de MURRAY ;

— Le test TSEDEK DE BARUK ;

— Le test d'association de mots de JUNG.

Nous avons tenu à remercier ici M. le Médecin de Première Classe CAILLE, qui a été notre initiateur en matière de psychologie appliquée ; M. le Médecin de Première Classe BOISSON, pour l'amabilité avec laquelle il a mis à notre disposition son expérience et ses travaux ; et M. le Médecin de Première Classe LIRON, qui nous a si aimablement accueilli dans le Service S.O.P. du C.F.M. Hourtin.

INTRODUCTION

L'intérêt des tests de projection de la personnalité en psychiâtrie et en psychologie appliquée, s'il est contesté actuellement encore par certains auteurs et praticiens, n'est cependant plus à démontrer. Les services rendus par eux, tant au point de vue diagnostic qu'au point de vue connaissance pure de l'esprit, militent suffisamment en leur faveur. Nous aurons l'occasion d'ailleurs d'en reparler et d'en énumérer un certain nombre au cours de notre étude.

Il existe une quantité extrêmement élevée de ces tests, s'inspirant de principes plus ou moins différents, mais dont les buts sont sensiblement identiques. De nombreux essais de classification ont d'ailleurs été tentés, avec un bonheur variable.

Il semble que l'emploi du terme « *test* », pour ces différents moyens d'investigation du moi, ne se justifie pas, en raison même de la définition qui en a été donnée. D'après le professeur DELAY, le mot « test » désigne toute expérience effectuée sur un individu soumis à des épreuves préalablement déterminées, afin d'obtenir une *mesure*.

La mesure de la personnalité d'un individu, sa mise en équation, en courbes à deux ou trois dimensions, semble en effet une gageure. On pourrait, en s'inspirant de cette définition et de cette manière de voir, donner un portrait graphique ou pictural de la personnalité d'un sujet, qui serait dans la ligne des peintres et sculpteurs surréalistes.

Il nous a paru logique de proposer un autre terme, mieux adapté, nous semble-t-il, pour désigner ces méthodes d'exploration. Envisager le mot *épreuve* serait peut-être

mieux indiqué, car il n'implique pas en soi la notion de mesure ou de classement. Cependant, nous avons tenu à conserver le mot « test » dans notre modeste travail, pour des raisons de commodité.

SARGENT disait en 1945 : « La famille des méthodes projectives peut être regardée comme le fruit légitime de l'union de deux parents, une mère brillante et aventureuse, la psychiâtrie, et d'un père également intelligent, mais beaucoup plus conservateur, la psychologie académique. Cet enfant de cinq ans a hérité des caractères de ses deux parents : il a un avenir prometteur, mais il n'a pas encore surmonté l'insécurité engendrée par le fait que chacun de ses parents a tendance à le punir des fautes qu'il pense venir de l'autre. »

C'est bien là, en effet, le problème des épreuves de projection de la personnalité, tiraillées entre les psychiâtres et les psychologues, revendiquées par les uns, désavouées par les autres, puis, dans un revirement subit, reconnues par les seconds et vouées aux gémonies par les premiers.

Il reste cependant que l'utilité de ces épreuves a été reconnue par les psychiâtres, et qu'ils en usent couramment comme moyen d'investigation clinique.

Ont-ils une valeur au point de vue connaissance des tendances profondes d'un individu normal? C'est ce que nous voudrions éclaircir avant d'envisager leur utilisation dans la sélection des personnels.

RAPAPORT écrivait, en 1945 : « Les procédés projectifs sont ceux dans lesquels les sujets, activement et spontanément, structurent un matériel non structuré et, ainsi, révèlent les principes qui guident leur activité structurante, qui seront aussi les principes de leur structure psychologique... »

Bien que l'auteur ait plutôt mal « structuré » sa pensée, la définition qu'il en donne est suffisamment explicite, et il semble qu'on puisse s'en contenter.

Comment, maintenant, doit-on comprendre que la personnalité puisse être « projetée »? Les racines des techniques

projectives sont déjà anciennes, en effet, et pourtant leur utilisation pratique ne date que de quelques années. Le terme de psychologie projective, d'après PICHOT, fut introduit, en même temps que le concept auquel il se rattachait, par L.-K. FRANCK, en 1939. Dans un ouvrage publié neuf ans plus tard, il s'expliquait de la façon suivante :

« Dans son essence, une technique projective est une méthode d'étude de la personnalité qui confronte le sujet à une situation à laquelle il répondra suivant le sens que la situation a pour lui, et suivant ce qu'il ressent au cours de cette réponse... » Et il dit plus loin : « Le caractère essentiel d'une technique projective est qu'elle évoque du sujet ce qui est, de différentes manières, l'expression de son monde personnel et des processus de sa personnalité... »

On se retrouve un peu ici avec ce qu'en avait dit RAPAPORT, bien que la clarté n'en soit pas beaucoup plus grande.

Nous voici en possession d'un nombre déjà important de définitions, qui nous éclaircissent suffisamment pour pousser un peu plus loin cette étude, et envisager maintenant quelle peut être l'origine de ces épreuves de projection.

SARGENT leur attribue :

1° Une origine psychanaliste ;

2° Une origine « gestaltiste », si l'on peut dire et, en plus, un rapport certain avec toutes les disciplines psychologiques qui permettent d'étudier la personnalité sans lui faire subir de distorsion (PICHOT) ;

3° FRANCK a insisté, en 1939 d'abord, puis en 1948, sur le parallélisme entre le développement des techniques projectives et de la pensée scientifique moderne. Il trouve dans l'évolution de la physique nucléaire une justification de ces techniques. En effet, il semble logique de souscrire à une notion analogue à celle de champ d'EINSTEIN liant entre elles charges et particules.

De cette notion de champ de la personnalité, champ actuel, d'ailleurs, semble-t-il, découle la projection, par différents moyens, de ce champ tout entier et non de ses

parties composantes. On s'éloigne de plus en plus des théories de découpage de la personnalité et de l'étude séparée des différentes parties ainsi obtenues.

En effet, les psychologues militaires allemands avaient établi en 1926 une théorie basée sur le principe de l'atomisme psychologique et construite en partant du principe que l'on pouvait mettre en évidence successivement différents vecteurs du caractère. Dans un dernier temps, un regroupement synthétique des résultats obtenus permettait une estimation globale, totale et définitive du dit caractère.

Il faut croire que cette théorie était entachée d'erreur à la base et que le commandement n'avait pas lieu d'être satisfait des résultats obtenus au cours des premières années de la guerre, ou bien alors, doit-on penser que ce même commandement considérait que le choix d'un officier devait être basé sur des principes totalement différents ; toujours est-il que les Services Psychométriques de l'Ober-Kommando der Wehrmacht furent supprimés en 1941.

LE PSYCHODIAGNOSTIC DE RORSCHACH

Historique.

Le sort du psychodiagnostic de RORSCHACH ne fut pas extrêmement heureux au cours des premières années de son existence. Il paraissait en effet curieux de pouvoir obtenir des renseignements utilisables à l'aide de taches d'encre, mais les années s'écoulant, il passa peu à peu dans la pratique courante et l'engouement justifié d'ailleurs, qui en suivit, le fit adopter par le monde entier.

Déjà, avant RORSCHACH, de nombreux précurseurs s'étaient penchés sur cette question. On a cité : Léonard de VINCI, KERNER, etc... Mais le prédécesseur direct de RORSCHACH qui, en même temps d'ailleurs, fut son condisciple SZIMON HENS, qui élabora un procédé pour « l'exploration de la fantaisie à l'aide de taches sans forme ».

En France, MONNIER, dans une publication datant de 1934, contribua pour beaucoup à sa diffusion et son adoption.

La technique.

Il ne nous a pas semblé utile de décrire longuement les planches originales du psychodiagnostic. Non seulement son utilisation dans les services de psychiatrie clinique l'a porté à la connaissance de beaucoup, mais la grande presse hebdomadaire lui a consacré des articles, à l'occasion d'affaires retentissantes au cours desquelles il a été utilisé.

Quant à la cotation des réponses, elle s'attache à mettre en valeur deux critères principaux :

— Le type d'appréhension, que l'on apprécie suivant le nombre de réponses globales, ou de réponses de détail. Celles-ci étant encore divisées en grand détail D, et petit détail Dd.

— Le type de résonance intime, indiqué par le rapport des réponses :

$$\frac{K \text{ Kinesthésiques}}{C \text{ Couleur.}}$$

Trois types de résonance intime ont été retenus :

— Le type introverti ;

— Le type extratensif ;

— Le type ambiéqual.

Certains auteurs avaient proposé plutôt le nom de type de réactivité. Au cours de l'existence, on peut d'ailleurs passer d'un de ces types à l'autre : dans l'adolescence et au moment de la puberté, notamment.

Mme Loosli-Usteri, dans son « Etude de la personnalité des jeunes enfants au moyen du psychodiagnostic », a d'ailleurs bien posé les principes de ces modifications.

D'autres se sont penchés sur ce problème. Parmi ceux-ci, Mme Minkowska, d'une part, J. Allig et J.-M. Jaur, d'autre part. Ces derniers, dans une étude sur « le test de Rorschach et l'orientation professionnelle », ont bien souligné l'intérêt de la recherche du type de résonance intime, de ses variations dans les différents âges de l'enfance et de l'adolescence. Il semble que l'on puisse trouver là un instrument complémentaire pour l'investigation de la maturité, maturité que nous appellerons, non pas intellectuelle, mais caractérielle, si tant est que ce terme puisse s'intégrer aux principes généralement admis dans l'étude de la personnalité.

Le rôle du psychodiagnostic dans cette étude est extrêmement grand, comme on le voit, et même il devrait en constituer la base. Malheureusement, plusieurs raisons viennent en limiter l'emploi, raisons que nous développeront à l'occasion de l'étude des autres tests de projection

de la personnalité, mais dont nous pouvons déjà considérer un certain nombre.

L'application du psychodiagnostic à une collectivité présente un certain nombre de difficultés, d'ordre pratique il est vrai, mais qui n'en ont pas moins d'importance. Le facteur temps, qui se confond d'ailleurs avec le facteur quantité de personnel affecté à cette épreuve, en limite la portée. W. MORGENTHALER, dans son introduction à la technique du psychodiagnostic de RORSCHACH, émet en effet un certain nombre de considérations générales qui en restreignent beaucoup la pratique. Ces restrictions portent au premier chef sur :

1° La difficulté de former des praticiens possédant une technique éprouvée du psychodiagnostic, formation qui requiert un temps assez long ;

2° Il semble que le maximum de garanties soit obtenu par des médecins joignant à une expérience suffisante de la médecine somatique et de la psychiatrie, la maîtrise du procédé de RORSCHACH.

Il faut donc que le psychodiagnostic soit pratiqué par un médecin le connaissant parfaitement et s'étant livré à des études caractérisées de psychologie. Il est évident que ces conditions limitent déjà son emploi dans les collectivités. MORGENTHALER insiste aussi sur la préparation psychologique du sujet qui, pour lui, est extrêmement importante. On doit éviter la tension, l'inquiétude ou la méfiance. De même le complexe d'intelligence, de compétition. Il en est ainsi, en général, de tout ce qui concerne les complexes. L'essentiel, dit-il, est de constituer avant l'épreuve une atmosphère de confiance et de collaboration libre. Mais, dans une collectivité où le temps à consacrer à chaque sujet est limité et où le personnel affecté à cette épreuve est restreint, il devient difficile de se livrer à des conférences ou à des entretiens préparatoires. Ce sont là des inconvénients majeurs, on en conviendra aisément, qui, à eux seuls, suffisent à imposer une limitation à l'emploi du psychodiagnostic.

Les méthodes collectives.

Les techniciens du « Psychological Warfare » américain, pour pallier à cet inconvénient, avaient envisagé un emploi collectif du psychodiagnostic, que l'on pouvait appliquer suivant différentes modalités : soit en projetant les planches sur un écran et en demandant aux sujets de consigner sur une feuille les interprétations qu'ils pouvaient avoir à présenter, soit en leur soumettant une liste d'interprétations différentes, sur laquelle ils devaient marquer d'une croix la réponse qu'ils jugeaient convenir exactement. On s'éloigne alors beaucoup de la technique préconisée par H. Rorschach dans son « Psychodiagnostik », et il est facile d'admettre qu'une épreuve ainsi standardisée et réduite à l'état d'embryon perd beaucoup de sa valeur intrinsèque, et ne peut donner que des résultats partiels et fragmentaires, si encore ils ne sont pas plus ou moins erronés.

Un seul de ces procédés, mis au point sous la pression des nécessités impérieuses de la guerre, semble avoir donné des résultats conformes à ceux que l'on est en droit d'attendre d'un psychodiagnostic. En 1943, en effet, Mrs Harrower-Erickson mit au point le premier procédé vraiment pratique, dont la valeur fut d'ailleurs vérifiée par la suite, et d'une façon d'autant plus aisée, qu'elle fut appliquée à des centaines de milliers de sujets.

Dans cette méthode, les planches sont présentées sur un écran et uniquement dans la position droite normale. Donc, pas de possibilités d'obtenir des résultats dans les autres positions, résultats pourtant intéressants au point de vue diagnostic. Les réponses sont notées de la manière que nous avons exposée précédemment, sur un cahier de réponses. La cotation peut être, dans la méthode préconisée par Mrs Harrower-Erickson, modifiée suivant que le dépouillement est effectué par un personnel ayant suivi des études poussées sur le psychodiagnostic, ou bien du personnel non spécialisé. Dans le premier cas, on fait intervenir les cotations donnant la formule de résonance intime, le mode d'appréhension, etc... Dans l'autre, les

correcteurs se contentent de noter les bonnes et les mauvaises réponses, ce qui ne présente aucune difficulté, puisque les bonnes réponses sont numérotées sur le cahier de 1 à 5 et les mauvaises de 6 à 10.

Les statistiques de Mrs HARROWER-ERICKSON font ressortir que, chez un sujet normal, il doit y avoir moins de quatre mauvaises réponses. Il n'est point besoin d'être un psychiâtre expérimenté pour entrevoir les dangers d'une semblable synthèse du psychodiagnostic, lorsque l'on sait que H. RORSCHACH, partant d'une idée extrêmement simple, fut obligé de se livrer à tant de travaux, de faire intervenir tant de facteurs secondaires, tant d'éléments restrictifs, avant d'obtenir une méthode dont l'objectivité résiste aux critiques les plus pénétrantes.

Nous attacherons une importance beaucoup plus grande à une méthode annexe qui, si elle ne répond pas aux problèmes posés par l'application du psychodiagnostic aux collectivités, semble procurer des garanties beaucoup plus grandes, tant au point de vue validité des réponses qu'au point de vue valeur diagnostique. Cette méthode, prénommée par les Américains « Expanded Multiple Choice Test », c'est-à-dire, test (de RORSCHACH) à choix multiple, étendu. Cette méthode qui, à notre avis, est bien supérieure au point de vue résultats à celle de Mrs HARROWER-ERIKSON, consiste à demander au sujet de marquer d'une croix toutes les réponses qu'il juge convenir. On obtient en gros de vingt à trente-cinq réponses par sujet. Il ne reste plus alors qu'à pratiquer un dépouillement analogue à celui du test de RORSCHACH normal. Malheureusement, le but recherché par les techniques collectives, à savoir le dépouillement des résultats par un personnel sans formation psychologique particulière, est loin d'être atteint par cette méthode, et son exploitation dans la Marine se heurte aux mêmes difficultés que le psychodiagnostic de RORSCHACH dans sa technique originale.

C'est pourquoi l'emploi de ce moyen de diagnostic a été réservé aux sujets dont le comportement en groupe paraissait anormal, à ceux dont le niveau intellectuel était trop

bas ou dont la notice biographique pouvait aiguiller vers une présomption de troubles mentaux (épileptiques, instables, etc...). Le test de RORSCHACH donc n'intervient au cours de la sélection du personnel que pour préciser un certain nombre de cas plus ou moins pathologiques.

Son rôle n'est plus un rôle de sélection, mais plutôt de diagnostic psychiâtrique identique à celui qu'on lui demande dans les services hospitaliers. Il n'en reste pas moins que, à ce seul titre, il a droit à une très grande place dans les Service de Sélection Orientation, en tant que complément d'une batterie d'épreuves caractérielles, elle-même complément de la batterie des tests d'intelligence générale.

OBSERVATIONS

Pour bien objectiver la valeur du psychodiagnostic en tant qu'élément sérieux d'appréciation caractérielle, nous citerons quelques observations dues à l'amabilité de M. le Médecin de Première Classe BOISSON, et concernant « non pas des malades mentaux, mais des sujets normaux présentant toutefois un cas « caractériel » intéressant, dans le cadre très précis, mais aussi très limité, qui seul nous intéresse ici : la sélection militaire ».

Elles ont été choisies dans le groupe caractériel des inadaptés, en raison d'une part de leur fréquence, et d'autre part de leur difficulté d'utilisation dans une collectivité, qu'elle soit militaire ou autre. Au cours de ces observations, nous ne donnerons pas les réponses détaillées du psychodiagnostic, mais seulement :

— Les données caractérielles ;

— Le protocole du test ;

— Le dépouillement du protocole.

Observation I

Oppositionnel.

Données caractérielles.

N... (Jean), engagé volontaire de cinq ans ; spécialité : infirmier.

N.I.P. (niveau d'intelligence dans la population) : III + (moyen bon).

S'engage dans la Marine à 20 ans « pour y faire sa carrière ».

A eu son certificat d'études à 14 ans. Avant son engagement, a exercé successivement les professions de menuisier, ajusteur, puis homme d'équipe. Adressé au Médecin Chef du Service S.O.P. par le Médecin Major, Chef du Service Médical, pour examen psychologique. Depuis le début de son affectation, fait preuve d'un comportement anormal. Renfermé, se livrant difficilement, n'exécute aucun des ordres qu'on lui donne. Fait preuve d'une opposition essentiellement passive. Ne refuse pas d'exécuter ce que l'on exige de lui et est toujours très correct avec les officiers mariniers et les médecins, mais finalement n'en fait qu'à sa tête. Très souvent réprimandé pour sa négligence en service, accepte les remontrances avec calme et soumission, mais ne s'amende pas. Fait preuve de cette « rétivité figée » décrite par Wallon, que ni les encouragements ni les menaces n'arrivent à vaincre.

Peu apprécié par ses camarades, qui le jugent bizarre et peu serviable. Ne s'intègre pas aux groupes. Capacités de coopération et d'adaptabilité des plus réduites. Opposant essentiellement passif, n'a jamais fait de fautes graves contre la discipline, mais peu utilisable en raison de la confiance très limitée qu'on peut lui accorder dans la bonne exécution des ordres.

Protocole.

N : 15

G : 2 { 1 mal vue / 1 structurale — G % : 13 %

D : 6 — D % : 40 %

Dbl : 6 (40 %) — Dd % : 47 %

Dd : 1

Type d'appréhension G.D. Dbl

K : 0 — F : 14

C : 1 — F % : 93 %

CF : 0	F + : 11	T.R.I. : OK — 1 C 1/2
FC : 0	F + % : 78 %	
A : 2		refus 2 { VII / V
Objet : 9		
Anat. : 1		image préférée : II
Encre : 1		image rejetée : VIII
Vêtement : 1		banal : 3
Sexuel : 1		banal % : 20 %

Observations. — Retourne systématiquement chaque planche à sa présentation. Les interprète ensuite dans le sens donné par l'examinateur.

Dépouillement du protocole.

Le trait caractéristique le plus saillant de cette épreuve est le nombre anormalement élevé des Dbl (40 %). A la planche VII, qu'il ne peut, ou ne veut interpréter, il est immédiatement attiré par la partie blanche centrale qu'il montre du doigt en disant : « Je ne vois pas ce que c'est. » Nous négligeons à dessein les autres données du test, pour insister plus particulièrement sur la signification des Dbl, d'après notre expérience personnelle.

Durant notre passage au C.F.M. Mimizan, nous avons eu l'occasion de faire passer le Rorschach à une quinzaine de sujets qui nous étaient adressés par leur capitaine de compagnie, comme « oppositionnels ». Nous avons été frappé par la fréquence des Dbl dans leur test et nous accordons à ce type de réponse une très grande signification caractérielle.

Nous ferons cependant la remarque suivante : les Dbl traduisent bien une attitude oppositionnelle, mais à condition qu'ils apparaissent au début des réponses. Chez le sujet plein de bonne volonté, ou qui désire par simple ambition donner le plus grand nombre possible d'interprétations, il n'est pas rare de trouver de nombreux Dbl, mais ils apparaissent à la fin des réponses.

La réaction des sujets qui, au moment où on leur présente les planches, les retournent systématiquement, nous paraît également

comme très significative d'un comportement oppositionnel. Toutes ces constatations sont très classiques et nous ne désirons apporter ici qu'une contribution positive aux données établies par RORSCHACH lui-même. En se basant uniquement sur notre expérience personnelle, nous ne pouvons que souscrire aux paroles de l'auteur du psychodiagnostic : « ... Quant aux Dbl, en faible comme en grand nombre, ils représentent presque toujours une attitude oppositionnelle quelconque, en rapport chez les normaux avec les manies de la dispute, l'entêtement, le caprice, l'esprit de revendication. »

OBSERVATION II

Paranoïde.

Données caractérielles.

Recruté, âgé de 20 ans. Exerçait la profession de garçon de café avant son incorporation dans la Marine. A obtenu son certificat d'études à 14 ans.

Bons tests d'intelligence générale (groupe II : bon).

Nous est adressé par le Médecin Chef du Service Médical du C.F.M. pour examen psychologique. A injurié grossièrement les gradés de l'infirmerie au cours de la visite médicale parce que, soi-disant, on refusait de le soigner. Se présente à nous d'un air maussade et méfiant. D'abord réticent au début de l'entretien, s'extériorise plus facilement par la suite, mais sans jamais se livrer réellement. Déclare que les médecins et les infirmiers lui en veulent. On ne veut pas le soigner. Affecté d'une myopie importante, il doit porter des verres ; on refuse à dessein de lui rembourser les frais que cet achat lui a occasionnés. Personne ne s'intéresse à ses maux. Il sait qu'on lui en veut. Prend un air mystérieux et entendu quand on lui demande les raisons de cette hostilité. Se contente alors de répondre : « Je sais ce que je dis » et s'enferme ensuite pendant plusieurs minutes dans un mutisme absolu malgré toutes nos questions.

Se détend quand nous lui faisons remarquer qu'il a très bien réussi ses tests d'intelligence générale. Déclare sur un ton très satisfait qu'il est très doué pour apprendre, mais qu'on s'est toujours arrangé pour lui faire manquer l'école. On ne tenait pas à faire de lui quelqu'un de bien, ses parents préféraient ses frères. Lui était mal vu de tous. On n'a jamais rien fait pour lui.

Méfiant, il refuse de passer le RORSCHACH, mais en flattant son amour-propre, nous arrivons à le convaincre.

Au C.F.M. Mimizan, où il fait son Service, comme matelot sans spécialité, il n'a aucun ami. Très renfermé, il recherche toujours la solitude. Ne descend jamais à terre avec ses camarades. Ne se livre pas. Ses gradés le considèrent comme un garçon bizarre et ombrageux, mais actif. Entre facilement en colère contre ses camarades pour des motifs futiles. Son comportement militaire (exception faite du scandale à l'infirmerie) est bon : obéit et fait son travail consciencieusement.

Protocole.

N : 26

G : 5 — G % : 19 %
D : 15 — D % : 65 %
Dbl : 2
Dd : 4 — Dd % : 17 %

Type d'appréhension GD $\underline{\underline{Dd}}$

K : 8
C : 1
CF : 1 — Type de résonance intime : 8 K — 2 C 1/2
FC : 0

Kan : 1 — $\frac{VIII + IX + X}{R} = 57\ \%$

Clob F : 1
F : 13 — A : 7
F % : 50 % — Ad : 1 — H % : 54 %
F + : 10 — A % : 30 %
F — : 2 — H : 8
F + % : 84 % — Hd : 6

Dépouillement du protocole.

Cliniquement, notre sujet apparaît comme un véritable paranoïde. Il présente un fond constitutionnel paranoïaque certain, et son comportement est très proche du pathologique. Nous avons rapporté cette observation, unique parmi l'ensemble de nos examens, car elle correspond assez étroitement à l'épreuve-type du paranoïde isolée par Rorschach lui-même.

Comparons en effet ces deux protocoles :

Protocole type selon Rorschach	*Protocole du sujet*
1° Type de résonance intime : introverti.	8 K — 2 C 1/2
2° Affectivité labile.	1 C, 1 CF
3° F + % légèrement réduit.	F + % : 84 %
4° A % moyen.	A % : 30 %
5° Type d'appréhension G.D.	G.D. Dd
6° Dd absurdes.	4 Dd
7° Tendance au Dbl.	D. Dbl
8° Parfois 1 Kp.	1 Kan
9° Défaut de réponses complexes.	Défaut
10° Beaucoup de K avec F + bas.	80 K. 84 % F.

Exception faite du type d'appréhension et du pourcentage de F +, l'identité des deux protocoles est très grande.

Il faut souligner cette importance des réponses K (8) avec l'apparition brutale de réponses Dd, véritablement absurdes. L'ensemble des réponses est bon, on s'explique mal le choix de ces deux Dd :

— Un nez (pl. IX),

— Une main (pl. IX),

par ailleurs assez mal structurés, et qui se présentent d'une façon tout à fait insolite. Par ailleurs, l'affectivité est nettement labile (1 C, 1 C.F.) et les deux Dbl traduisent un négativisme et un fond oppositionnel manifeste.

Observation III

Impulsif agressif.

Données caractérielles essentielles.

L..., officier marinier, 35 ans.

Intelligence très moyenne. Culture générale pauvre. Intérêts intellectuels limités à la littérature sportive. Passe pour un excellent camarade, mais d'une impulsivité excessive. Très courageux, a fait une guerre brillante comme chef de section d'un commando parachutiste. Non alcoolique, mais boit assez volontiers. Même en état léger d'ébriété, cause facilement du scandale, et semble le rechercher alors systématiquement. Cherche querelle à son entourage, et passe rapidement aux violences. Au cours d'une crise d'ivresse a essayé d'assommer un de ses camarades.

En dehors de ces crises, peu fréquentes, apparaît comme un sujet impulsif mais non anti-social.

Protocole.

R : 29

G : 6 { 4 + / 2 —		G % : 20 %
D : 20		D % : 70 %
Dd : 3 { 1 Dd / 1 Dc		Dd % : 10 %
	Type d'appréhension G.D. Dd	
	T.R.I. : O K : 11 C 1/2	
K : 0		A : 12
C : 6		Ad : 3
CF : 1		A % : 50 %
FC : 1		
Clob, E, C' : 0	H : 0	Orig. : 0
Kan : 4	Hd : 2	Orig. % : 0
F : 19	Anat. : 5	Ban. : 10
F % : 62 %	Sang. : 3	Ban. % : 34 %
F + : 12	Géog. : 5	$\frac{VIII+IX+X}{R} = 58\ \%$
F + % : 62 %		

Dépouillement du protocole.

a) Au point de vue des qualités intellectuelles, nous trouvons une confirmation de notre opinion sur la valeur mentale de ce sujet. Intelligence médiocre : 6 G, dont 2 de mauvaise qualité. Absence de réponses kinesthésiques, taux faible de bonnes réponses (62 %), un pourcentage de réponses animales relativement élevé (50 %). Absence de bonnes réponses originales et présence de nombreuses persévérations.

Pensée concrète, stéréotypée, sans aucune originalité. Peu de facilités pour l'abstraction et la synthèse. Esprit pratique, adapté de façon satisfaisante à la pensée collective, mais sans aucune imagination ni pouvoir créateur. Intérêts généraux très limités. Manque de culture et de sentiments artistiques.

b) Le type de résonance intime montre une richesse beaucoup trop grande des mouvements extratensifs (11 C 1/2) et une absence complète des mouvements introversifs (O K).

Les réponses couleurs sont essentiellement constituées par des réponses couleurs primaires C (6), indices d'impulsivité. Cette richesse de mouvements primaires (nous entendons primarité au sens de l'école de Groningue et de Le Senne) nous explique également le manque de contrôle des processus associatifs d'où les réponses fermes jaillissent trop vite, sans critique suffisante de leur valeur interprétative.

Le taux très faible des F + ne s'explique pas uniquement ici par un manque de capacités intellectuelles, car si notre sujet est d'une intelligence très moyenne, il n'est cependant pas insuffisant mental.

c) Une autre constatation intéressante dans ce protocole : la présence de « petites kinesthésies » ; ici, kinesthésies animales et qui traduisent les mouvements instinctifs les plus primitifs. Chez notre sujet, ils sont pleins d'une potentialité agressive :

Planche III.

— L'ensemble :

« Deux animaux qui se bagarrent, avec du sang jaillissant partout. »

— Le rouge latéral :

« Un singe crispé, suspendu par la queue, et qui se prépare à une attaque. »

Planche X.

— Le gris central supérieur :

« Deux animaux qui se préparent au combat. »

— Le vert latéral supérieur :

« Un buffle bondissant pour attaquer. »

A partir de ce protocole, on pourrait dire encore beaucoup de choses sur la personnalité de cet officier marinier : besoin d'évasion, complexe d'infériorité intellectuelle, etc..

Mais nous nous contenterons d'isoler ces deux traits essentiels : l'impulsivité et l'agressivité. Au point de vue caractérologique, ils spécifient une personnalité par ailleurs assez pauvre intellectuellement et confirment absolument les traits objectifs isolables dans un comportement social et militaire particulièrement brutal.

Ces quelques observations, choisies parmi tant d'autres, en raison de la netteté de leurs caractères, suffisent à démontrer l'intérêt énorme du RORSCHACH pour éliminer certains sujets, ou permettre leur utilisation sociale malgré des travers caractériels, justement parce qu'on les a mis en évidence et que l'on peut donner aux chefs des indications précieuses sur les rapports qu'ils doivent entretenir avec ces sujets réputés inadaptables.

LE THEMATIC APPERCEPTION TEST DE MURRAY

Historique.

Morgan et Murray publièrent, en 1935, la description d'un test basé sur l'interprétation d'une série d'images. Celui-ci a eu, chez les anglo-saxons, une vogue sans cesse croissante. Mais, bien avant eux, on avait déjà pensé à explorer la personnalité à l'aide d'images ou de dessins. Brittain, en 1907, demandait déjà de rédiger les histoires que pouvaient suggérer neuf images. Mais son œuvre resta dans l'oubli durant vingt-cinq ans. En 1932, Schwartz entreprit le développement d'une méthode parallèle qu'il appela « Test d'image de situation sociale » et qu'il utilisa au cours d'expertises médico-légales chez les enfants délinquants.

Le Matériel.

Il y a eu plusieurs révisions des séries de planches employées, mais actuellement on emploie une série de trente et une planches, classées suivant qu'on les applique aux deux sexes et aux différents âges. Les notations sont les suivantes :

M. Garçons de plus de 14 ans.
F. Fillettes.
G. Jeunes filles.
M.F. Deux sexes.

G.F. Jeunes filles et femmes adultes.

B.M. Garçons et hommes adultes.

B. Enfants de moins de 14 ans et de plus de 4 ans.

Il en existe onze, qui sont communes à toutes les séries. La planche XVI est blanche.

La caractéristique principale, à notre avis, est l'ambiguïté des situations et des personnages de ces planches. Il est en effet possible de trouver plusieurs interprétations différentes à une même image. C'est justement cette ambiguïté qui en fait la grande valeur, car elle permet au sujet de libérer les contraintes conscientes ou inconscientes de son esprit, pourquoi même ne pas dire ses complexes, en fournissant l'interprétation qui cadre le mieux avec ses préoccupations.

Ces planches, d'ailleurs, ont été choisies par MURRAY parmi les sources les plus diverses : à côté de dessins de Daumier ou de Goya, des œuvres de maîtres voisinent avec des illustrations de journaux hebdomadaires. toutes se prêtant à des interprétations extrêmement variées et différentes.

UTILISATION PRATIQUE.

Dans les Services de Sélection de la Marine, on utilise une série de douze images, qui ont été choisies en fonction de la catégorie particulière de sujets à qui on devait l'appliquer. L'administration du test se fait par écrit, toujours pour les raisons que nous avons énumérées pour les autres épreuves.

Les feuilles de réponses comprennent six cases, d'une douzaine de lignes chacune. On donne à chaque sujet une série de planches, en lui disant de choisir dans l'ordre les six qui lui plaisent le plus et de raconter ce qui s'est passé, ce qui se passe, ce qui va se passer et à quoi pensent les personnages. De plus, on leur demande ensuite de donner le motif de refus des six autres images, en deux ou trois lignes.

On conçoit que le dépouillement de ce test ne peut se baser sur aucun critère bien défini et que l'on peut simplement en tirer des indications sur la personnalité, indications d'ailleurs intéressantes pour contrôler les résultats des autres tests. Ainsi, le type de résonance intime peut être facilement mis en évidence par le T.A.T. et peut de ce fait, servir de contrôle et de vérification pour un psychodiagnostic de RORSCHACH.

Mais quels sont les vecteurs caractériels les mieux objectivés par le T.A.T.? A notre avis, la projection des tendances affectives et sociales passent au premier plan des thèmes d'interprétation. Il semble tout d'abord que la vie familiale et affective soit la première à se manifester. Nous avons remarqué, chez des hommes mariés et pères des famille, que les préoccupations domestiques et les soucis que leurs causent leurs enfants transparaissaient d'une manière évidente et répétée dans les thèmes qu'ils présentent.

Une des grandes forces d'application du T.A.T. réside également dans la projection des tendances sociales de l'individu, souvent sifficiles à objectiver, même au cours de l'interview psychiâtrique.

ETUDE COMPARATIVE.

En effet, dans une étude élaborée par le Médecin Principal QUERO et portant sur 108 sujets provenant, soit de l'Ecole de Maistrance-Machines, soit de l'Ecole de Gendarmerie Maritime, on note un certain nombre de thèmes sociaux (ou anti-sociaux) bien différenciés du thème familial et remarquables surtout par leur uniformité pour certaines planches.

L'étude des thèmes pour chaque image présente, dans cette direction, un gros intérêt, et nous rapportons ici les nombres de thèmes sociaux choisis :

PLANCHE 1. — Peu de thèmes sociaux.

PLANCHE 2. — Quatre thèmes sociaux.

PLANCHE 3. — Quatre thèmes d'agression anti-sociale (meurtre ou vol avec effraction).

PLANCHE 4. — Pas de thèmes sociaux.

PLANCHE 5. — Rareté habituelle des thèmes sociaux. (Sans liaison avec l'ambiance familiale.)

PLANCHE 6. — Trois thèmes sociaux.

PLANCHE 7. — Sur trente-quatre choix, on note treize thèmes sociaux, avec prédominance des différences sociales entre deux hommes. Les récits de thèmes sociaux donnent des indications sur certaines tendances : sentiments vifs de différence des classes sociales, sentiment d'infériorité, d'injustice ; tendances revendicatrices.

PLANCHE 8. — Choisie vingt et une fois. Neuf thèmes sociaux.

Il y a lieu de préciser que les thèmes dits sociaux sont ceux où la filiation des deux personnages n'est pas indiquée nettement. Mais la plupart de ces thèmes ont une résonnance voisine du thème paternel. Cinq fois seulement, on peut relever une tendance significative du héros, non accessible aux conseils, se révoltant plus ou moins manifestement contre la contrainte exercée sur lui, avec parfois une attitude de déférence superficielle.

PLANCHE 9. — Soixante-quatre choix. Vingt-trois thèmes sociaux.

Thème habituel : prisonnier déprimé par la répression sociale exercée contre lui. Beaucoup de réminiscences d'actualité (prisonniers de guerre, déportés).

PLANCHE 10. — Fréquence du choix : soixante-neuf fois.

Huit récits d'action agressive anti-sociale effectuée par le héros.

Cinq vols par effraction (issue incertaine, deux fois ; répression sociale finale, trois fois).

Deux actions agressives, par jalousie amoureuse.

Un récit d'agression physique sociale.

PLANCHE 11. — Soixante choix, un seul thème social, mais très significatif : sentiments d'infériorité dus à une naissance illégitime. Révolte. Réaction anti-sociale du sujet.

PLANCHE 12. — Choix : cinquante-huit fois. Huit thèmes sociaux. Agression physique anti-sociale.

Vingt-neuf thèmes du « mutilé », dans lesquels transparaît parfois une conclusion revendicatrice.

On peut donc considérer le T.A.T. comme un instrument de grand intérêt, dans l'exploration du psychisme des sujets, à condition de ne pas en attendre des indices de projection des tendances profondes du sujet, mais des couches les plus « socialisées » de cette personnalité.

D'autre part, l'expression écrite forme écran à une projection spontanée de la personnalité, ainsi que le démontrent les réserves formulées par BINOIS au Congrès de Lausanne. Le test collectif écrit : T.A.T., type MURRAY, doit être appliqué à des sujets intelligents et cultivés, dont les capacités imaginatives sont grandes (mais des sujets trop cultivés peuvent s'appuyer sur des réminiscences littéraires récentes peu productives de « projection »).

En effet, sur 76 sujets de l'Ecole de Maistrance-Machines, intelligents, mais en général dotés d'une intelligence concrète, peu imaginative (récits assez pauvres), on a obtenu un total de 456 réponses. Or, sur ces 456 réponses, 79 récits seulement avaient des thèmes assez significatifs de la personnalité plus ou moins profonde du sujet, soit un pourcentage de 19 % de réponses significatives. Ce pourcentage réduit de réponses valables indique que le test de MURRAY, dans son application collective, paraît d'une valeur très relative et que l'interprétation des résultats ne saurait être trop prudente.

Il ne présente d'avantages que dans la mesure où il permet un inventaire rapide des personnalités d'un groupe, qui doit être approfondi et complété par les autres épreuves (entretien, autres tests de personnalité et, au premier chef, RORSCHACH, épreuves de comportement).

LE TEST "TSEDEK" DE BARUK (T. P. 1.)

Description.

Dans son travail original sur le Tsedek, Baruk disait : « Un des problèmes essentiels, qui donne sa valeur à la personnalité humaine, réside dans son jugement du bien et du mal, dans son jugement moral. » De même, étudiant le jugement moral de l'enfant, Piaget met en évidence le développement de la notion d'équité. « Ces enfants, arrivés à un certain âge, semblent posséder un jugement moral tout à fait accompli. Comment se fait-il alors, qu'avec un jugement moral si parfait, la conduite humaine soit si imparfaite? Le jugement et la conduite obéiraient-ils à des facteurs différents? » D'autre part, les méthodes employées par Piaget dans cette étude étaient basées sur des cas relativement simples, où les notions de bien et de mal étaient nettement opposées.

Il a paru intéressant de construire une sorte de questionnaire mettant le sujet en face de situations qui ont réellement existé, que n'importe qui peut rencontrer dans la vie courante, et de rédiger, suivant le cas, trois ou quatre réponses, dont une seule est absolument conforme aux règles de l'éthique courante.

C'est ce que Baruk et Mlle Ribière ont entrepris. Au questionnaire ainsi rédigé, ils ont donné le nom de « *Tsedek* », mot hébreux qui signifie juste, mais ils apportent immédiatement des restrictions à l'emploi de cette épreuve, les justifiant ainsi : « Chez les sujets normaux, le test n'est applicable qu'à ceux suffisamment développés. Les enfants trop jeunes ou retardés ne peuvent pas, par exemple,

comprendre les questions. Les réponses sont variables suivant la personnalité morale du sujet. Certains, de caractère passif, ont tendance à justifier tout ce qui se fait, ils se contentent de légaliser leurs tendances en disant : « cela se fait ; c'est fréquent ». Ces sujets n'ont donc pas la notion du juste et de l'injuste et sont incapables de s'indigner devant l'injustice, sauf peut-être s'ils en étaient victimes eux-mêmes. D'autres sujets jugent de façon surtout logique, intellectuelle. Leur jugement est implacable et ne fait aucune place à la charité et à l'humanité. Leur logique leur tient lieu de « cœur ». Dans la troisième variété de sujets, au jugement intellectuel et logique, s'ajoute un élan affectif, une indignation devant certains faits qui les révoltent. Chez ceux-ci, la conscience morale est bien formée, le jugement intellectuel est complété et corrigé par un sentiment parfois même très vif, qui suppose une sympathie, un altruisme, un élément de charité, sentiments que nous pourrions appeler sentiment d'humanité... »

Voici donc, en gros, les motifs qui ont poussé BARUK à élaborer son questionnaire. On conçoit le rôle important que pourrait jouer une semblable épreuve, au cours de l'établissement d'un fichier psychologique, dans une collectivité quelle qu'elle soit. Non seulement, l'aptitude des sujets aux diverses spécialités a été établie, classée, mais il devient possible d'obtenir une opinion sur leur humanité, leur sociabilité, leur honnêteté, leur aptitude à la vie en commun.

UTILISATION PRATIQUE.

On comprend que la Direction de la Sélection Orientation de la Marine n'ait pu que s'y intéresser. C'est ce qu'elle a fait, adaptant le questionnaire de BARUK au rôle précis qu'on pouvait lui demander dans la Marine, au cours de l'incorporation des recrues. On s'est finalement arrêté à un questionnaire inspiré du Tsedek, que l'on a modifié en raison des populations bien définies auxquelles on allait l'appliquer.

En effet, deux catégories de personnel sétaient justiciables de son emploi : d'une part, les apprentis, candidats à des fonctions de confiance, tels que fourriers, dont le rôle est de manipuler journellement de grosses sommes d'argent ; secrétaires, en raison des documents secrets ou confidentiels qu'ils rédigent et expédient ; maîtres d'hôtels, que leur service dans un carré d'officiers met à même d'entendre des paroles dont il n'est pas toujours bon qu'elles soient répétées ; infirmiers enfin, car leur métier est de seconder les médecins et de faire preuve chaque jour d'une grande mansuétude à l'égard des malades, d'un grand cœur et d'une grande charité. Mais, d'autre part, il devait aussi servir en tant que moyen d'appréciation de la valeur morale des cadres : officiers mariniers instructeurs, ou désignés pour le cours de breveté supérieur ; élèves admis à l'Ecole Navale ou dans le Corps des Officiers Interprètes et du Chiffre qui, en plus des sérieuses qualités d'honnêteté demandées aux recrues, doivent faire preuve de bonté, de fermeté, de grandeur d'âme, toutes qualités nécessaires à un chef digne de ce nom, qu'il soit marin, ingénieur ou autre.

Le questionnaire retenu par la Direction de la Sélection du Personnel prit le nom de « Test de Personnalité n° 1 » ou, dans la nomenclature des tests, « T.P. 1 ». Il a été établi en fonction du rôle qu'on lui demandait et des renseignements divers qu'on était en droit d'attendre de lui. Son utilisation dans la Marine, bien qu'étant assez récente, a donné d'assez bons résultats pour qu'on puisse le conserver, et même envisager l'extension de son emploi.

Cependant, à la lumière des travaux du Médecin de Première Classe BOISSON, il est apparu une différence assez nette de jugement, une modification sensible des réponses, fonction des différents âges de la vie ou, si l'on peut dire, des périodes importantes : enfance, adolescence et adulte. Ainsi, on en est arrivé à admettre en guise de conclusions que le jugement moral de l'enfant et de l'adolescent avaient une valeur voisine qui se trouvait bien supérieure à celle de l'adulte. « ... Sous l'influence de l'âge, l'élan affectif perd de sa spontanéité et de sa fraîcheur d'expression. En face

de l'injustice, l'individu de 20 ans a sensiblement les mêmes réactions que celles qu'il aurait eu dans son enfance, mais on décèle chez lui l'apparition d'un jugement d'utilitarisme social extrêmement marqué. L'adolescent, plus que l'enfant, plus que l'adulte, sacrifie assez facilement l'individu à l'intérêt de la Société ou du groupe social dans lequel il vit. On voit apparaître au cours du questionnaire le cynisme et le goût de la fraude ou de la « combine » étrangers à l'enfant. De même, l'adolescence apparaît comme la période de la vie où l'individu est le plus accessible aux morales d'utilitarisme social et aux propagandes xénophobes. »

Ces deux simples exemples prouvent bien l'intérêt de ce test de Tsedek, non seulement en tant que moyen d'investigation sur les vecteurs *Bon* et *Bien* mais encore il peut donner un aperçu de grand intérêt sur la maturité sociale de l'individu et peut permettre de préjuger avec un succès digne d'intérêt du comportement de l'individu dans son groupe social.

On pourra dire que le T.A.T. de MURRAY permet d'obtenir les mêmes conclusions. Peut-être, au point de vue diagnostic de la personnalité sociale donnent-ils tous deux des résultats suffisamment concordants pour que l'on puisse les superposer. En tous cas, le domaine du T.A.T. est autrement vaste et ses possibilités également. La concordance entre les deux peut d'ailleurs faire l'objet d'une étude intéressante, qui, à notre connaissance, n'a pas encore été entreprise.

Envisageons la technique proprement dite. Il s'agit de « quinze situations où l'on doit prendre une décision pratique, en déterminant ce que l'on croit juste ».

Ces questions sont posées verbalement à l'origine, et le sujet y répond de même. Cette manière d'agir présente évidemment le maximum d'objectivité, car les intonations du sujet, ses hésitations, permettent une exploration extrêmement poussée de son potentiel « honnêteté. » Mais, pour des raisons essentiellement pratiques, le Service de Sélection, Orientation de la Marine, a établi une méthode

d'exploitation par écrit, méthode que le professeur BARUK ne conseille pas, certes, mais dont les résultats se sont montrés assez satisfaisants pour que l'on puisse persévérer dans cette voie.

Nous avons eu l'occasion, au cours d'un stage que nous avons fait dans le Service de Sélection-Orientation du Centre de Formation maritime de Pont-Réan, d'étudier un certain nombre de réponses écrites, dont les résultats concordaient absolument avec les compléments d'examen psychologique (RORSCHACH, T.A.T., JUNG, interview, etc...).

En pratique, la feuille de réponses se divise, à gauche, en quatre colonnes, où l'on demande au sujet de marquer d'une croix la solution qu'il a choisie. Ces colonnes portent en haut la mention :

— Etes-vous entièrement d'accord?

— Etes-vous un peu d'accord?

— Etes-vous un peu contre?

— Etes-vous tout à fait contre?

De plus, un grand espace est réservé en face de la rangée correspondant au numéro de la question, où l'on demande au sujet de motiver en quelques lignes les raisons de son choix.

Le dépouillement en est ainsi grandement facilité, une première étude de la feuille à l'aide de grilles permettant une numération rapide des réponses justes ou injustes. Il ne reste plus alors qu'à étudier les motifs allégués par le sujet pour apporter un correctif dans un sens ou dans un autre et à établir un compte rendu de l'examen, compte rendu que l'on comparera dans un dernier temps au résultat des autres épreuves de projection de la personnalité et aux épreuves que nous pourrions appeler, de comportement social (thème d'organisation, épreuve de groupe, etc...) qui servent, elles, à mettre en évidence ce que les Anglo-Saxons ont appelé « Leadership », à savoir : capacités de commandement.

Observations

Nous ne saurions mieux mettre en valeur le rôle important que l'on peut attendre du Tsedek qu'en citant trois observations dues à M. le Médecin de Première Classe Boisson. Ce sont celles de trois sujets, choisis parmi deux cents engagés volontaires. Ils furent soumis, au vu de leur test Tsedek, à l'épreuve de Rorschach et à une interview.

Ils furent également l'objet d'un rapport de leur capitaine de compagnie, concernant leur comportement social et leur aptitude de coopération.

Observation I

A... (Louis), 17 ans. Engagé volontaire.

I. — *Résultats aux épreuves psychométriques.*

Tests	*Scores*	*Groupes*
Matrix	37	III
Verbal	71	II
Raisonnement	23	II
Mécanique	20	III

Niveau d'intelligence (étalonnage engagé volontaire) = III +.

II. — *Résultats au Tsedek.*

Doubles jugements : 5 (I, VI, VIII, X, XIII).

Jugements utilitaires : 3 (VI, XII, XV).

Question incomprise : 1 (XIV).

Jugements moraux : 6.

Jugements injustes :

IV. R. — « Il est très difficile de se prononcer, car le premier homme qui se conduit mal envers son adversaire nous indique qu'il est ambitieux, mais il lutte aussi et peut-être mieux pour une bonne cause, celle du bien-être pour tous ».

XII. R. — « Ce professeur est un malin, surtout s'il se trouve d'avoir des sujets dignes de ces élogieuses notes. Dans le cas contraire, cela n'a pas d'importance puisqu'il ne fait pas de mal à personne. »

XV. R. — « Les Français d'abord ».

III. — *Résultats du Rorschach.*

Niveau intellectuel moyen. Pensée concrète, pratique, sans originalité. Capacités d'imagination médiocres. Pas de faculté de synthèse et d'abstraction. Tendances dépressives. Emotivité assez vive et mal contrôlée. Présence de réponses humaines ayant un caractère péjoratif laissant supposer une certaine difficulté pour un bon ajustement social.

Pl. II. — Le rouge supérieur : Une tête de sorcière.

Pl. III. — L'ensemble : Deux polichinelles.

Pl. IV. — Détail supérieur : Un monstre humain.

Pl. V. — Masse latérale : Un monstre humain (une grosse tête sur des béquilles).

Pl. VII. — Tiers supérieur + tiers moyen : Le corps d'un homme difforme et grotesque.

Protocole de Rorschach.

R = 45

G : 3 — G % : 7 %

D : 36 — D % : 80 %

Dd = { Dd : 1, Di : 1, Dbl : 2, Do : 1, De : 1 } — Dd % : 13 %

Type d'appréhension : G.D. Dd

$\frac{G}{K} = \frac{3}{4}$

F	: 35	K	: 4	Type de résonance intime : 4 K-OC	
F %	: 77 %	C	: 0	A	: 12
F +	: 30	CF	: 0	Ad	: 6
F + %	: 86 %	FC	: 0	A %	: 40 %
		Clob	: 1	H	: 4
		F(E)	: 2	Hd	: 8

$\frac{A}{H} = \frac{18}{14}$

Ban. : 7

Ban. % : 16 %

Kan : 1

(E)F : 2 H % : 27 % $\frac{VIII+IX+X}{R} = 30\ \%$

IV. — *Interview. Comportement social.*

Sujet d'intelligence moyenne. Culture générale rudimentaire (n'a pas dépassé le certificat d'études). S'engage dans la Marine pour y faire sa carrière. Aimerait avoir la spécialité d'électricien. Aidait ses parents à l'exploitation de leur ferme avant de s'engager.

Bon contact. Réponses pertinentes. Un peu intimidé au début de l'entretien, mais bon contrôle émotif. Apparaît comme un sujet dynamique, bien équilibré, vivant, sympathique, rapidement en confiance. Très content de son contact avec la Marine. Travaille pour améliorer son instruction, afin de pouvoir obtenir la spécialité qui l'attire.

Bien noté par son capitaine de compagnie. Travailleur, discipliné et consciencieux. Depuis le début de sa formation, n'a manifesté aucun comportement anormal.

Observation II

L... (Maurice), 18 ans. Engagé volontaire.

I. — *Résultats aux épreuves psychométriques.*

Tests	*Scores*	*Groupes*
Matrix	16	V
Verbal	52	III +
Raisonnement	9	IV
Mécanique	16	IV

Niveau d'intelligence : Groupe IV.

II. — *Résultats au Tsedeck.*

Jugement d'utilitarisme social	3 (I, V, VII)
Questions incomprises	2 (XI, XII)
Double jugement	1 (VI)
Jugements moraux	9

Jugements injustes.

I.R. — « Cette décision est bonne, mais au coupable à se dénoncer ».

V.R. — « Attitude stupide, car il ne sait pas de qui il aura besoin, même de cet ennemi ».

VII.R. — « Bonne décision, surtout si les fautes commises sont de grande envergure ». (Attitude condamnée sur le plan de l'utilitarisme particulier et bonne sur le plan moral).

III. — *Rorschach.*

Niveau intellectuel très médiocre. Pensée étroite, stéréotypée, aucune originalité. Intérêts généraux très limités. Pauvreté de l'imagination. Esprit mesquin et étroit.

Très fortement coarté : OK — OC.

A signaler le contenu péjoratif des interprétations humaines.

Pl. III. — Ensemble : deux pantins.

Pl. VII. — Le tiers supérieur : une caricature de personne.

Protocole de Rorschach.

R : 16

G : 1 — G % : 6 %

D : 11 — D % : 69 %

Dd = Do : 2, Dd : 1, Dbl : 1 — Dd % : 25 %

Type d'appréhension : G.D.Dd.

K : 1

C : 0 — Type de résonance intime : IK-OC

$$\frac{VIII + IX + X}{R} = 45\ \%$$

CF : 0

FC : 0

A : 3 — H : 1 — Ban. : 5 — Véget. : 3

Ad : 4 — Hd : 1 — Ban. % : 31 % — Objet : 2

A % : 43 % — $\frac{A}{H} = \frac{7}{2}$ — Orig. : 0 — Anat. : 1

Orig. % : 0 — Nat. : 1

Refus : 2 (V, IX)

Remarque. — Absence de persévération, mais recherche un peu marquée de la symétrie.

IV. — *Comportement. Interview.*

Sujet très médiocrement doué. Inculte, timide, effacé. Manque de dynamisme. Nonchalant. Tempérament lymphatique. Paresseux. Personnalité sans relief. Discipliné, s'adapte passivement au milieu, mais ne « participe » pas effectivement.

S'est engagé dans la Marine par suite du chômage (apprenti mécanicien). Vocation militaire et maritime assez douteuse et essentiellement imaginative.

Comportement en groupe normal, ne s'est fait remarquer en rien depuis le début de ses formations.

Observation III

Portrait psychologique.

F... (Jean), engagé volontaire de cinq ans pour le groupe électricité-radio. Certificat d'études à 12ans. Nous est adressé par son capitaine de compagnie pour un examen caractériel avec la note suivante :

« Sujet n'ayant que très peu de suite dans les idées, assimile difficilement ce qui lui est dit. Tendance à la vantardise et à la récrimination. Ne possède qu'une idée très faible de la discipline. Manque total de bonne volonté. Tenue négligée. »

Est né à Bastia, en Corse. Son père, ancien adjudant-chef des troupes coloniales, est employé civil dans une organisation militaire. Bonne santé. Une mère également en bonne santé et quatre sœurs. A suivi son père dans ses différentes garnisons : Corse, Indochine, Syrie, Marseille, Corse. Etudes primaires jusqu'à 12 ans. Obtient son certificat d'études primaires, puis rentre dans une école technique à Bastia, y reste deux ans. Ne termine pas sa scolarité. Entre en apprentissage dans un atelier de menuiserie. Le travail du bois ne lui plaisant pas, quitte son employeur et reste un an à peu près oisif, bricolant pour gagner un peu d'argent. Sur les conseils de son père, s'engage dans la Marine.

Se présente à nous correctement, mais dès les premières questions que nous lui posons, prend un air buté, quelque peu agressif.

L'interview est particulièrement pénible. Fuit tout contact, se contente le plus souvent de répondre par oui ou non.

Puis s'enferme dans un mutisme complet difficile à vaincre. Lui parlant de son pays natal, la Corse, son intérêt paraît s'éveiller et il semble alors plus en confiance. Ses réponses sont pertinentes, plus explicites.

N'a jamais eu beaucoup de goût pour l'étude. Le bricolage l'a toujours ennuyé. Il garde un mauvais souvenir de son passage à l'Ecole professionnelle, l'enseignement qu'il y recevait ne correspondait pas à ses goûts et il ne s'entendait pas avec ses professeurs. Aurait aimé à apprendre le métier d'électricien, mais ne peut préciser pour quelles raisons.

A toujours préféré vivre seul. Peu de camarades. Aime les promenades solitaires. Les livres, le cinéma ne l'intéressent pas. Aucun goût pour le sport (sa seule activité sportive est le jeu de boules). A peu près inculte en dehors de ses connaissances primaires : la musique, le dessin, la peinture le laissent complètement indifférent.

Ne s'entendait pas avec son père qu'il estime trop sévère et trop dur. Quand nous lui parlons de sa mère, ne manifeste pas un attachement familial très grand. Ignore ce que font deux de ses sœurs « qu'il croit mariées ».

Ne regrette pas le milieu familial et dit se plaire dans la Marine. Bien qu'il sorte de prison au moment où nous le voyons (réponses injurieuses aux remarques d'un officier marinier) ne semble pas en vouloir à ses supérieurs. Très susceptible cependant, n'aime pas qu'on se moque de lui.

Ne peut préciser pour quelles raisons il s'est engagé dans la Marine. Invoque les conseils de son père, la nécessité de faire quelque chose dans la vie, le tout sans conviction.

Sa vocation militaire est à peu près inexistante.

Peu combattif, la perspective d'être envoyé en Indochine ne l'enchante pas beaucoup, préférerait une affectation en Corse ou à Marseille.

S'estime en excellente santé, ne manifeste aucune préoccupation hypocondriaque.

Son chef de section nous le dépeint comme un sujet buté, indifférent, nonchalant. Facilement indiscipliné, ne met aucune bonne volonté à coopérer. Peu aimé dans sa compagnie, s'isole facilement et ne cherche pas à se lier avec ses camarades.

Interrogé lors d'un récent examen d'instruction maritime, refuse de répondre sans aucune raison valable.

Deux traits essentiels, nous semblent spécifier la personnalité de ce sujet : une indifférence totale se manifestant dans tous les domaines (activité-affectivité) et une inaptabilité sociale. Traits caractériels qui, associés à un certains négativisme, nous paraissent traduire une constitution schizoïde prononcée.

A été immédiatement résilié et renvoyé dans ses foyers.

I. — *Résultats aux épreuves psychométriques.*

Tests	*Scores*	*Groupes*
Matrix	33	III —
Verbal	32	IV
Raisonnement	10	IV
Mécanique	26	II

Niveau d'intelligence = Groupe III —.

II. — *Résultats du Tsedeck.*

Réponses injustes	7
Double jugement	1
Jugements moraux	6
Questions incomprises	1

Les réponses injustes sont les suivantes :

III.R. — « Le jeune homme regarde son intérêt personnel. Si le titulaire était vieux, il est juste que le jeune homme travaille et que le vieux soit en retraite. »

II.R. — « Cette décision est juste — C'est un exemple pour les employés. — Un employé doit faire le travail juste et franc. »

IV.R. — « Le concurrent a raison de dire du mal de son adversaire, dans la politique tout est permis, c'est le résultat qui compte. »

XI.R. — « Le directeur n'est pas obligé de croire si cette employée faisait des heures supplémentaires gratuites. Il y avait un règlement

à suivre, l'employée devait signer à l'heure exacte et reprendre le travail. Donc le directeur a raison. »

XIII.R. — « Le rationnement est juste. Un travailleur doit manger pour résister au travail et élever sa famille. Un vieillard peut vivre avec peu de choses et même, s'il meurt, il a déjà vécu. »

XV.R. — « Cette décision est juste, un étranger ne doit pas s'installer chez les autres, il doit habiter chez lui. Le Français, par exemple, ne doit pas être privé par les Italiens, Allemands, etc... »

III. — Protocole du Rorschach.

N : 32

G : 12 (G — : 6 / G + : 6) — G % : 37 %

D : 16 — D % : 50 %

Dd : 2 — Dd % : 13 %

Type d'appréhension : G.D. Dd.

Succession : très relâchée.

K : 2

C : 0

CF : 2

FC : 0

Type de résonance intime : 2 K - 2 C.

Clob : 0

F(C) : 0

C : 0

k : 0

A : 6 — Ban. : 7

Ban. % : 22 %

Ad : 3 — Orig. : 5

A % : 28 % (O — : toutes anatomiques).

H : 2

Hd : 2

H % : 13 %

Anat. : 9

Anat. % : 28 %

Géog. : 7

Géog. % : 22 %

Végét. : 3

$$\frac{VIII + IX + X}{R} = : 37\ \%$$

Persévérations : nombreuses (surtout anatomiques).

Une position (réponse) : Po.

IV. — Dépouillement du Protocole.

On sait qu'il n'existe pas de protocole type de la schizophrénie. Les protocoles donnés par RORSCHACH, BECK, KLOPFER et KELLY, RAPAPORT, ne sont pas absolument superposables. Cependant, tous ces auteurs sont d'accord pour isoler trois signes pathognomoniques du syndrome schizophrénique.

a) Existence d'une ou plusieurs réponses de position ;

b) Variation considérable dans la qualité formelle des réponses ;

c) Réponses contaminées.

Dans le protocole qui nous occupe ici, nous trouvons deux de ces signes pathognomoniques :

1° Une réponse position à la planche VIII.

A cette planche, le sujet ne donne que des réponses anatomiques et il désignera le centre comme une « colonne vertébrale » en raison de la position même de cette image.

2° La qualité formelle des réponses est également très variable.

A côté de très bonnes formes, on trouve des formes extrêmement mauvaises, non justifiées par une déficience intellectuelle (les résultats aux tests d'intelligence générale sont moyens).

Il n'existe pas de réponses contaminées dans ce protocole, mais la seule présence de ces signes pathognomoniques nous autorise, pensons-nous, à suspecter des troubles de la personnalité à allure schizophrénique. A signaler également le contenu péjoratif des réponses humaines. Phénomène déjà constaté dans les deux premières observations.

Dans les deux premières observations, les résultats au Tsedeck sont nettement mauvais, mais les réponses injustes n'ont pas le caractère cynique de celles que l'on trouve dans l'observation III. Ils dénotent certes, une sécheresse de cœur un peu excessive, un

manque de sympathie humaine confirmée par certaines réponses au RORSCHACH, mais sans que pour cela on puisse parler de troubles de la personnalité. Par contre, la dernière observation nous semble illustrer magnifiquement les vues du professeur BARUK sur la portée réelle de son test. On est, en effet, frappé par la concordance absolue entre les résultats du Tsedeck et du RORSCHACH et ce qu'on pouvait attendre du comportement nettement pathologique de ce jeune engagé. Sans rien connaître de ses manifestations schizophréniques, les résultats seuls au Tsedeck justifiaient une investigation psychologique fouillée. D'où l'intérêt pratique de cette épreuve qui, appliquée collectivement, pourrait nous permettre dans un premier stade de déceler rapidement les sujets suspects, c'est-à-dire les sujets pouvant présenter quelques troubles de la personnalité et cela en dehors d'un comportement anormal qui n'aurait pas encore fait sa preuve.

Riche de cette expérience qui nous a paru extrêmement concluante sur le plan pratique, nous pensons que le Tsedeck est un test dont on peut attendre de précieux services dans le domaine de la Sélection Militaire.

Il nous permet d'isoler un certain nombre de sujets douteux relevant d'un examen caractériel plus poussé. Se gardant de lui faire dire ce qu'il ne signifie absolument pas : prévision d'une conduite bonne ou mauvaise, évitant de se plier étroitement dans sa compréhension à l'expression trop mathématique d'un coefficient, on lui donnera alors toute sa véritable signification, si on veut bien l'aborder dans le seul esprit clinique qui justifie son emploi.

Dans les procédés d'approche du « mystère personnel », il vient compléter heureusement les tests de personnalité et l'étude du comportement. Mais son plus grand mérite, peut-être, est de nous aider à comprendre le sens réel de la valeur humaine qu'une psychotechnique aux perspectives trop souvent primaires tend à nous voiler chaque jour davantage.

LE TEST D'ASSOCIATION DE MOTS DE JUNG

Historique.

Francis Galton fut le premier, en 1885, à avoir l'idée d'un test d'association de mots à la suite de remarques qu'il avait faites sur lui-même. Par la suite, Aschaffenburg et Kraepelin publièrent les travaux qui conduisirent Jung à établir, en 1904, une théorie de ce test. Il commença par utiliser une série de 400 mots, qu'il présentait oralement au sujet. De nombreuses modifications furent apportées à cette méthode, jusqu'à 1945, où Rapaport a systématisé la méthode actuelle.

Principes.

A l'origine, Jung avait considéré seulement le facteur association, c'est-à-dire la ressemblance, la contiguïté, la répétition du mot réponse avec le mot stimulus. Par la suite, et ce sont surtout les travaux de Rapaport qui y ont contribué, deux éléments nouveaux ont été pris en considération : d'une part, la mémoire, en mettant en action soit les réactions contrôlées et plus ou moins systématisées du moi ; soit, au contraire, des impulsions instinctives, beaucoup moins bien contrôlées par la conscience. D'autre part, on en est arrivé à admettre que la mémoire n'était pas le seul facteur mis en jeu dans l'élaboration d'une réponse à un mot stimulus. En effet, plusieurs réponses provenant de zones différentes de la pensée peuvent venir simultanément à l'esprit. Quel est donc le facteur qui va guider le choix entre ces différentes réponses? Nous considèrerons

que la tension psychologique, tempérée peut-être par une formation analytique variable suivant les sujets, est suffisante pour expliquer le choix apparemment arbitraire de la réponse.

Application pratique.

La technique retenue par la Direction des Services de Sélection de la Marine et des Armées a été adoptée dans un souci d'économie de temps et de personnel, et orientée en fonction d'un but bien défini, à savoir l'exploration de certaines tendances de la personnalité et la mise en évidence des complexes qui peuvent se présenter.

1° L'épreuve se pratique par écrit, les mots stimulus étant présentés toutes les cinq secondes sur une planchette.

2° On s'est arrêté à une liste de cinquante mots, contenant plusieurs groupes de mots traumatiques.

D'abord, les mots servant à l'exploration du complexe anti-militaire. Ce sont, par exemple :

— Corps franc,
— Division,
— Ordre, etc... ;

les mots à tendance affective :

— Amour,
— Père,
— Mère,
— Compagne,
— Seule, etc... ;

les mots agressifs :

— Coup, etc... ;

enfin, un dernier groupe est formé de mots neutres :

— Café,
— Rivière,
— Cigarette.

Ainsi, trois grands complexes peuvent être mis en évidence au cours de cette épreuve : le complexe militaire, si l'on peut s'exprimer ainsi, donnant la plupart du temps des indications suffisantes sur la vocation des sujets, ou sur le refus d'une carrière qu'ils n'ont embrassée qu'à contre-cœur.

Le complexe d'agressivité peut se manifester dans les réponses réactionnelles au mot stimulus. Enfin, les trauma affectifs seront objectivés dans les réponses à ce test.

Cependant, pour notre part, nous n'attacherons qu'une importance toute relative aux renseignements que peut nous donner le test d'association de mots, lui préférant, dans ce but précis, le T.A.T. dont l'interprétation plus nuancée permet une étude plus poussée de l'activité caractérielle.

INTÉRÊT DE LA NOTICE BIOGRAPHIQUE

Avant de terminer cette étude succincte des tests de projection de la personnalité utilisés au cours de la sélection du personnel de la Marine, nous voudrions envisager un des autres moyens utilisés pour l'étude caractérielle des sujets qui, tout en n'étant pas un test ou une épreuve, puisque cette terminologie nous semble préférable, donne d'excellents renseignements dans les mains d'un psychologue averti. Nous voulons parler de la notice biographique que tous les sujets doivent remplir, au début des épreuves de sélection.

En dehors de l'exposé de la situation de famille, il permet d'étudier sous la forme d'un questionnaire les activités de tous ordres auxquelles le sujet a pu se livrer avant son incorporation. Ses activités scolaires, de groupe, ses délassements artistiques, ses lectures, sont une mine de renseignements précieux qui, s'ils ne valent pas ceux obtenus au cours d'un entretien, n'en permettent pas moins d'avoir un résumé du *curriculum vitæ* et un aperçu de la sociabilité de l'individu. Il est même possible, avec un minimum d'erreurs, de présager du type de résonance intime, que l'on vérifie d'ailleurs au RORSCHACH, par la suite, si le besoin semble se faire sentir.

Munis de cet « arsenal psychologique », il devient possible aux médecins chargés de la Sélection de donner des avis valables sur les sujets qu'ils ont à examiner et de guider par leurs conseils le commandement, en vue d'une utilisation plus rationnelle et plus judicieuse de chaque individu, en fonction de ses affinités caractérielles presque autant que de son aptitude intellectuelle et psychométrique.

CONCLUSIONS

I. — Le rôle des tests de projection de la personnalité en clinique psychiatrique a acquis une importance considérable au cours de ces derniers dix ans.

II. — Leur application à la sélection des personnels de la Marine permet une incursion dans le domaine caractériel des sujets plus économique en temps et en personnel que l'entretien psychologique, sans pouvoir cependant l'éliminer.

III. — Les différentes épreuves que nous avons envisagées aident à mettre en évidence les tendances variables de la personnalité : elles se complètent donc.

IV. — Il n'est virtuellement pas possible d'appliquer les méthodes de calcul statistique ou d'analyse factorielle à ces tests, qui échappent à toute idée de mesure.

V. — Ils nécessitent, dans leur dépouillement, l'emploi de médecins psychiâtres, ou ayant subi une formation particulière au point de vue psychologique.

VI. — Leur extension à la sélection de tous les personnels, si souhaitable qu'elle soit, ne peut être envisagée qu'avec un personnel nombreux et bien entraîné (5.000 recrues par an dans un centre de formation).

VII. — Les tests de projection de la personnalité ne suffisent pas en soi et doivent être complétés par un entretien psychologique et un examen du comportement du sujet dans un groupe.

SERMENT

En présence des Maîtres de cette Ecole, de mes condisciples, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine.

Je donnerai mes soins à l'indigent et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe; ma langue taira les secrets qui me seront confiés, et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime.

Reconnaissant envers mes Maîtres, je tiendrai leurs enfants et ceux de mes confrères pour des frères, et s'ils devaient apprendre la médecine ou recourir à mes soins, je les instruirai et les soignerai sans salaire ni engagement.

Si je remplis ce serment sans l'enfreindre, qu'il me soit donné de jouir heureusement de la vie et de ma profession, honoré à jamais parmi les hommes; si je le viole et que je me parjure, puissé-je avoir un sort contraire.

Vu :
le Doyen :
G. PORTMANN

Vu :
Le Président du Jury,
Ch. PERRENS

VU ET PERMIS D'IMPRIMER :
Bordeaux, le 28 Juin 1951.

Le Recteur,
E. DELAGE

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

BIBLIOGRAPHIE

ABT (L.-E.). — « Rorschach test efficiency of group test in psychiatry screening of Marine Corps recruits » (*J. Psych.*, 23, 205-217, avril 1947).

ALLIG et JAUR. — « Test de Rorschach et orientation professionnelle » (*Ann. Méd. Psychol.*, mai 1945).

BAILLY (P.). — *Etude des types psychologiques au moyen des tests* (Lipschütz, Paris, 1933).

BINET et SIMON. — « Diagnostic des arriérés militaires » (*Ann. Méd. Psychol.*, 1910).

BINOIS. — *Psychologie appliquée* (Presses Universitaires de France, Paris, 1945).

BLEULER. — *Recueil du Burghoelzli*, 1906.

— *Rapport du Congrès international de Psychiatrie* (II, Paris, Hermann, 1950).

BLONDEL. — « La personnalité » (Coll. *Nouveau Traité de Psychiatrie*, Paris, 1947).

BOCHNER et HALPERN. — *Clinical applications of Rorschach test* (N. Y., Brunner, 1945).

— Traduction : *Applications cliniques du test de Rorschach* (Paris, Presses Univ. de France, 1947).

BURT (C.). — *The subnormal mind* (Oxford Univ. Press).

— *Handbook of tests for use in schools* (London, King).

DELAY (J.). — *Psychophysiologie* (Presses Univ. de France, Paris, 1945).

DELLAERT et RAVESCHOOT. — « Le test de Rorschach comme méthode de contrôle objectif dans l'analyse de la personnalité » (*Journal Belge de Neurol. et de Psychiatrie*, sept. 1947).

GUERA (A.). — *El test de Apercepcion Tematica como paradigma de los metodos projectivos* (Rapport du Congrès International de Psychiatrie, II, Paris, Hermann, 1950).

GUÉRIN (J.). — *Etude sur les tests d'intelligence, de caractère et d'aptitude professionnelle* (Thèse Paris, 1935).

HASTINGS (D.-W.). — « Psychiatric experiences in the Eight Air Force » (*J. Macy Jr. Foundation*, N. Y., 1944).

HOLLINGWORTH. — *Vocational psychology and character analysis* (Appleton, N. Y., 1929).

KLOPPFER et KELLY. — *The Rorschach technic* (World Book Company, N. Y., 1942).

LAHY. — *La sélection psychologique des travailleurs* (Dunod, Paris, 1929).

LE SENNE. — *Traité de caractérologie* (Presses Univ. de France, Paris).

LOOSLI USTERI. — *Le diagnostic individuel chez l'enfant au moyen du test de Rorschach* (Hermann, Paris, 1948).

MAUCORPS. — *Psychologie militaire* (Presses Univ. de France, Paris, 1948).

MEILI. — *Psychologie et orientation professionnelle* (Editions du Mont-Blanc, Genève, 1948).

MONNIER (H.). — « La technique actuelle du psychodiagnostic de Rorschach » (*Annales Médico-Psychologiques*, XCVI, 1, janvier 1938).

— « Le test psychodiagnostic de Rorschach » (*L'Encéphale*, XXIX 1934).

MONTAGNÉ (P.). — *De la sélection et de l'orientation du personnel dans la Marine* (Thèse Bordeaux, 1950).

MURRAY (H.-A.). — *Thematic Apperception test* (Harvard University Printing Office, Cambridge, Mass., 1943).

NANCEY et BROWN. — « Rorschach scores of parachute troopers in training » (*Bul. Can. Psychol. Ass.*, 3, 26-27, 1943).

PALMADE (G.). — *La Psychotechnique* (Presses Univ. de France, 1951).

— « Le Thematic Apperception Test » (*Ann. Med. Psychol.*, 2, février 1947).

PERRENS (L.). — *Sur la valeur des tests psychologiques.* (J. Med. de Bordeaux et du Sud-Ouest n° 1. 1951).

PICHOT (P.). — *Les tests mentaux en psychiâtrie* (Presses Univ. de France, Paris, 1949).

PROVOST. — *La sélection des cadres* (Presses Univ. de France).

— *La sélection du personnel dans la Marine* (Conférences à l'Ecole de Guerre Navale).

RAPAPORT (D.). — *The theorical implications of diagnostic testing procedures* (Rapport du Congrès international de Psychiatrie, II, Paris, Hermann, 1950).

RAPAPORT, GILL et SCHAFER. — *Diagnostic psychological testing* I et II, (Chicago Year Book, 1941).

RORSCHACH (H.). — *Psychodiagnostic.* Traduction Ombredanne (Presses Univ. de France, 1947).

ROZENZWEIG (S.). — « Available method for studying Personnality » (*J. Psych.*, 28, 345-368, oct. 1949).

SPEARMAN. — *The abilities of Man* (Mac Millan, London).

SPRINGER (N.-N.). — « Validity of Multiple Choice Group Rorschach test in screening of Naval personnel » (*J. Gen. of Psychol.*, 35, 27-32, juillet 1946).

SYMONDS (P.-M.). — *Diagnosing Personnality and conduct* (Appleton Century, N. Y., 1931).

THOMPSON. — *The factorial analysis of human abilities* (Houghton Milns, London, 1947).

TOMKINS. — *The Thematic Apperception test* (Grune Stratton, N. Y., 1947).

VERNON (P.-E.). — *The measurement of abilities* (London University Press, 1941).

— « The significance of Rorschach test » (*Brit. Journ. of Psych.*, XV, 199-217, 1935).

— « The Matching method applied to investigation of personnality » (*Psychol. Bull.*, XXXIII, 149-177).

— *Tests of temperament and character* 114-132, (H.-R. Hambley, London).

WEIDER, MITTELMAN, WECHSLET et WOLFF. — « The Cornell Selectee index. A method for quick testing of selectees for the Armed Forces » (*J. A. M. A.*, 124, p. 224, 1944).

TABLE DES MATIÈRES

I. — Avant-propos 9

II. — Introduction 10

II. — Le psychodiagnostic de Rorschach 14

Historique 14

La technique 14

Les méthodes collectives 17

Observations 19

IV. — Le thematic apperception test de Murray 29

Historique 29

Le matériel 29

Utilisation pratique 30

Etude comparative 31

V. — Le test « Tsedek » de Baruk 35

Description 35

Utilisation pratique 36

Observations 40

VI. — Le test d'association de mots de Jung 50

Historique 50

Principes 50

Application pratique 51

VII. — Intéret de la notice biographique 53

VIII. — Conclusions 55

IX. — Index bibliographique 57

BORDEAUX
IMPRIMERIE R. SAMIE
21-23, rue Teulère
—
1951

Dépôt légal N° 15.333 — 3e Trimestre 1951